

NOTE

Rappel des consignes de collecte et leur respect : une nécessité pour leur pérennité !

Auteur	Date
Rémi DEMAZOIN	21 mars 2019

Qualité des apports

Il convient d'abord de remercier tous ceux qui participent à cette collecte en respectant les consignes de collecte, en particulier concernant :

- Le tri et la séparation des différents types de plastiques
- La propreté des plastiques apportés
- La non présence d'autres éléments : pierre, terre, pneus,...
- Le respect des dates de collecte

Cela participe du respect nécessaire d'engagements communs pour que ce type de collecte perdure dans ce cadre collectif, par respect pour ceux qui organisent le regroupement à l'échelle des communes (limitant ainsi les déplacements individuels), par respect pour ceux qui sont sur le site de collecte ainsi que le prestataire qui les récupère ensuite.

Néanmoins, il peut suffire de deux ou trois bennes défectueuses pour remettre en cause ce travail. La vigilance de chacun à son niveau est donc à appeler.

Le prestataire a été amené à remonter des anomalies à ADIVALOR en 2018 et au vu du retour fait par ADIVALOR, il ne sera pas toléré d'autres écarts.

Voilà ce que le prestataire a trouvé au milieu des plastiques en 2018...



... ainsi qu'une présence excessive de terre !

Rappel des consignes d'ADIVALOR

Le taux de souillure doit être inférieur à 30 %

Taux de souillure = $\frac{\text{Somme des poids des contaminants}}{\text{Poids total livré}}$

Films d'ensilage

Après utilisation, les films d'ensilage sont coupés en deux dans le sens de la largeur et balayés. Une fois séchés, ils sont pliés ou roulés proprement et stockés à l'abri en attendant la collecte.

Films d'enrubannage

Après la destruction de la balle, les déchets organiques sont éliminés ; le film est séparé des filets, roulé ou mis en sacs et stocké à l'abri des intempéries.

Les bâches d'ensilages ne seront pas mélangées avec les films d'enrubannage.

Contaminants :

Les films ne doivent pas être mélangés avec les autres catégories de film agricole : semi-forçage, ensilage avec/sans sous couche, sous couche en polyamide, paillage, sacs d'engrais et sacs de substrats.

Par défaut, toute autre matière ou produit est considéré comme contaminant proscrit, film sur mandrins, végétaux, bois, ferraille, pneus, cailloux, produits chimiques, paille, foin, film brûlé, ficelles, filets.

***Bref, la collecte plastique se prépare tout au long de l'année... par le tri, le nettoyage, le rangement sur l'exploitation... et au moment de la collecte, les bennes ne sont pas mélangées et il n'y a aucun apport de contaminants ou d'autres films !
Merci à chacun pour ces efforts pour permettre à l'opération de se tenir !***